

<http://ugtg.org/spip.php?article1597>



Vidéo du Procès de Michel MADASSAMY, Mardi 4 Octobre 2011

- Actualité -



Date de mise en lignemercredi 5 octobre 2011

Date de parution4 octobre 2011

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Mardi 4 octobre à 8 heures, Michel MADASSAMY était à nouveau convoqué devant le tribunal correctionnel statuant sur les intérêts civils car l'un des gendarmes « agressés » dans l'affaire SARA-TEXACO demande réparation. Pour rappel, Michel MADASSAMY a été condamné à 3 mois de prison avec sursis.

Ni le gendarme, ni son avocate n'étaient présents à l'audience et ils furent représentés par un autre avocat chargé de solliciter le renvoi de l'affaire au motif que la demande d'indemnisation n'était pas prête. L'audience a été reportée au 8 novembre prochain.

Après 10 ans de procédure, ni le gendarme, ni son avocate n'ont pu produire une quelconque facture de médecin, ni de médicaments. Compte tenu de cette absence de pièces, on se doute bien à quoi va servir le délai accordé par le tribunal. Michel MADASSAMY n'a visiblement pas ses entrées à l'Elysée.

La vidéo des interventions d'Elie DOMOTA et de maître Sarah ARISTIDE

[Procès Madassamy octobre 2011](#) par [UGTG](#)

Post-Scriptum

Le message de soutien du syndicat national des travailleurs de Sainte-Lucie, par la voix de son secrétaire général, Georges GODDARD

**Dear comrades,
The Central Committee and membership of the National Workers' Union of Saint Lucia stand in full solidarity with the UGTG and Comrade Madassamy who appears before the tribunal today on trumped up charges designed to stigmatise the UGTG, the workers' movement and Comrade Madassamy.**

Stand Firm ! Kenbe Fort ! Pour la victoire des peuples et des ouvriers !

Georges Goddard

Secrétaire General, National Workers' Union of Saint Lucia (NWU),

Sainte Lucie.